

Les raisons de l'urgence d'assassiner le journaliste Jean Hélène



L'assassinat du journaliste de RFI, Jean Hélène, était devenu nécessaire en Côte d'Ivoire pour raison d'État. Dans un pays en état de guerre avec la France, il y avait urgence de faire assassiner un journaliste devenu dangereux de par les informations qu'il détenait et que *L'Investigateur* publie aujourd'hui en exclusivité. Le journaliste de RFI, la station radio « étatique » française écoutée en permanence par plus de cinquante pour cent des citoyens ivoiriens dans un pays où d'autres médias et la télévision nationale font cruellement défaut, représentait un danger énorme. C'est le poids de RFI, encore appelée en Afrique « radio Élysée », dont deux tiers du budget sont payés par l'État français, qui a été en quelque sorte fatal à Jean Hélène.

Le journaliste était traqué par les services secrets de Côte

d'Ivoire. Ses deux téléphones portables étaient, comme nous le décrivons dans notre enquête, sous écoute permanente. Quand le journaliste de RFI a obtenu certaines informations tellement explosives qu'elles mettaient en danger tout simplement la survie du régime du président Gbagbo, il y eut une panique générale au sommet de cet état africain. Et on mit en route une opération terriblement improvisée pour empêcher l'homme de RFI de faire ses révélations que le lecteur trouvera ci-dessous.

Une panique et l'improvisation d'un assassinat qui témoignent de ce que le régime de Gbagbo est un régime aux abois, prêt à faire n'importe quoi pour survivre tant bien que mal et par tous les moyens, pour se maintenir malgré l'importance que prend l'opposant du Nord, Outtara, qui est soutenu par la France et qui est le prochain nom sur la liste des escadrons de la mort à passer de vie à trépas.

Et voilà la France, depuis l'assassinat du journaliste Jean Hélène, de plus en plus visiblement embarquée dans sa

(petite) guerre d'Irak, avec 15 000 nationaux vivant en territoire ivoirien, avec des intérêts financiers considérables sur place qu'il importe de préserver et de protéger et 4 500 militaires français sur le front, avec des pillages contre les intérêts français, un président de la République régulièrement hué, un ministre des Affaires étrangères français ridiculisé et un carnage antifrçais qui se profile de plus en plus à l'horizon qui constitue aujourd'hui le premier problème à envisager et à combattre.

Jean Hélène était donc sous la surveillance de l'ancienne cellule radio en Côte d'Ivoire dont le travail consiste uniquement à intercepter des gens (hommes politiques, journalistes, etc.) qui l'intéresse. Malheureusement Jean Hélène, qui avait appris l'existence d'un contrat passé avec Bob Denard, en avait parlé sur son portable et s'appêtait à sortir l'affaire publiquement. On imagine l'impact interna-

tional désastreux pour le président. S'adresser à Denard, l'homme à tout faire de la France... Le mercenaire. C'est alors que la décision a été prise d'éliminer purement et simplement le journaliste et certains informateurs. Ce fut fait.

Un citoyen français, originaire de Vienne dans l'Isère, Olivier Bazin, est un élément important de l'équipe autour du président Gbagbo et est impliqué dans l'affaire Hélène. Il est suspecté par les services français d'avoir des liens avec certaines structures d'al Qaïda. Bazin est très proche de Bob Denard. Impliqué dans diverses affaires criminelles en France, notamment du côté de Lyon, il effectue des voyages fréquents dans les pays du Golfe, notamment à Dubaï et au Pakistan.

Il est actuellement « planqué » au Tchad, où il est actif dans des boîtes de nuit et le secteur des casinos à Ndjaména. Il est joignable sur son portable, au 06 16 24 07 87.



Pourquoi on a assassiné le journaliste Jean Hélène

Le 21 octobre 2003, c'est l'indignation, l'incompréhension et la tristesse. La nouvelle vient de tomber : Jean Hélène, journaliste de Radio France International (RFI), a été assassiné.

Jean Hélène avait travaillé comme correspondant de RFI mais aussi du *Monde* dans de nombreux pays du continent noir et séjournait à Abidjan depuis quelques mois. Rapidement les témoignages de sympathie arrivent dont les maîtres mots sont « modération », « professionnalisme », « discrétion ».

Récit d'un meurtre prévisible

Le corps de Jean Hélène est étendu dans une mare de sang, la face tournée contre terre. La tête a été fracassée par deux balles, apparemment tirées dans le dos. À côté de lui se trouve sa Renault Clio rouge immatriculée 1295 CI 01.

Il est environ 20 h 15 quand les premiers journalistes commencent à arriver sur place prévenus par des passants. Des policiers sont là, armés de pistolets et de mitraillettes courtes, en tenue civile et en treillis. Ils

montent la garde et empêchent tout passant de s'approcher du défunt. Le directeur général de la police, Adolphe Baby Badoba, arrive le premier sur les lieux. Il se dirige vers le corps, fait ses constats, remonte dans son bureau.

À 20 h 46 arrive à la Sûreté nationale le ministre de la Sécurité intérieure, Martin Bléou. Il est reçu par le directeur général de la Police dans le bureau de celui-ci. Tous deux descendent et vont observer sur le trottoir le cadavre du journaliste. Les journalistes qui sont arrivés en nombre sont fermement tenus à distance sous la menace des armes.

À 21 h 07 un corbillard d'IVOSEP apparaît et vient se garer à côté du mort. Des employés descendent avec une civière et un linceul noir. Le corps en est couvert puis déposé sur la civière. Le Premier ministre arrive alors, à 21 h 18. Il est accueilli par le ministre de la Sécurité intérieure et le directeur général de la Police. Ensemble, ils examinent le cadavre sans qu'on sache exactement à quoi cela peut bien rimer. Puis c'est une délégation de l'ONU qui arrive à bord d'un 4x4 et qui se joint au groupe des officiels.

À 21 h 23, les premiers officiels français arrivent sur les lieux. Une, puis deux Peugeot 406 se garent devant le bâtiment de la police. Des agents de sécurité français arrivent et prennent position autour du cadavre. La tension monte aus-

sitôt entre eux et les policiers ivoiriens. Le silence règne.

À 21 h 35, l'ambassadeur de France arrive, escorté par un véhicule léger blindé. Il est accueilli par Seydou Diarra et tous les officiels ivoiriens présents. Ensemble, ils vont, eux aussi, examiner les blessures du défunt.

La presse est alors autorisée à s'approcher. Les journalistes français (AFP, France 2, RFI) ont rejoint leur ambassadeur. Les policiers ivoiriens hésitent à intervenir pour les chasser. L'un d'eux vient de tuer Jean Hélène.

Kadet Bertin, le conseiller à la Défense du président Gbagbo en charge des opérations spéciales, arrive sur les lieux vers 21 h 43. Retenez ce nom. Nous le retrouverons au fil de notre enquête pour savoir qui a vraiment tué Jean Hélène.

Il se concerta avec l'ambassadeur de France et le Premier ministre puis téléphona frénétiquement.

Trois minutes plus tard, la garde présidentielle, jusque-là tranquille, intervient. La Sûreté nationale est isolée.

Un couple de motards, toutes sirènes hurlantes, surgit venant de la direction du palais présidentiel du Plateau. Mercedes et 4x4, tous feux de détresse allumés, envahissent la place. Une automitrailleuse, une ambulance, des gardes dotés de gilets pare-balles prennent position. Le président de la République, Laurent Gbagbo, arrive. Ruée immédiate des photographes et journalistes étrangers. Les journalistes ivoiriens ont été bloqués par les forces de sécurité. L'un d'entre eux enfreint la consigne et est bousculé par le général Baby Adolphe, le directeur général de la police, qui se jette sur lui, le saisit par le revers de son gilet. Lorsqu'il apprend qu'il travaille pour le journal de l'opposition *Le Patriote*, il lui confisque céans son appareil et en retire la carte-mémoire.

Raide, le président s'approche du cadavre, lui jette à peine un regard puis s'éloigne. À 23 h, il quitte l'endroit et se rend à



Le président Gbagbo et ses ministres

l'IVOSEP, l'institut médico-légal, qui est aussitôt bouclé par les forces de défense. Le président Gbagbo fait savoir par ses hommes que l'enquête ouverte sera accélérée. Il a demandé au ministre de la Sécurité de lui remettre un rapport détaillé sur ce crime dès le lendemain en fin de journée.

Le lendemain, on apprend que Jean Hélène a été tué par un policier qui s'appelle Dago Jean Cyrille Théodore. Il est sergent et est en service à la BSP (Brigade de surveillance des personnalités). Jean Hélène était venu, mardi soir, devant la direction de la Sûreté nationale pour assister à la libération de onze prisonniers du RDR arrêtés « pour complot contre le président Gbagbo ».

Jean Hélène était assis dans sa voiture, en train de téléphoner, quand le sergent Dago Séry Thodore, 28 ans, s'est approché de lui pour lui demander les raisons de sa présence. Le journaliste a répondu qu'il attendait la libération des prisonniers pour les interviewer. Le policier s'est alors éloigné pour informer sa hiérarchie et prendre les ordres. Il a rejoint le bureau du directeur des Renseignements généraux, le commissaire Djablé et lui aurait alors signalé « la présence d'un Blanc assis dans une voiture rouge de marque "Clio" qui passe son temps au téléphone et dit être venu attendre la libération des militants du RDR ». Le commissaire Djablé

lui aurait rétorqué, selon le rapport, qu'effectivement les militants du RDR devaient être libérés et que le "Blanc" en question était un journaliste venu couvrir l'événement ».

Pourtant, le policier serait alors descendu et quelques minutes après, on entendait, venant de la rue, une violente détonation. Puis le policier serait revenu à l'intérieur de la direction de la Sûreté nationale. Là, il aurait rencontré le commissaire Adjoussou, le directeur général de la Sûreté nationale qui descendait de son bureau, alerté par le coup de feu de l'AK 47.

Le sergent Dago lui dit alors le plus simplement du monde qu'il venait d'avoir une prise de bec avec le journaliste blanc et qu'il l'avait « descendu ». Adjoussou se serait pris la tête entre les mains avant de hurler : « Tu viens de nous créer de gros problèmes ». Il lui aurait pris son arme et ordonné son arrestation.

Curieux récit dans lequel tout paraît huilé, lisse, parfait et pourtant où rien ne coïncide.

Le résultat d'une longue campagne de haine

Jean-Yves Dibopieu est le secrétaire général de la FESCI (Fédération étudiante et scolaire de Côte d'Ivoire) mais aussi le responsable des « Jeunes patriotes » qui sèment la terreur dans le pays entier.

S'adressant à la jeunesse du parti officiel, le FPI, lors d'une marche le 2 novembre 2003 allant de la place de la République au Plateau, il hurlait le mot d'ordre suivant : « À chaque Ivoirien son petit Français ».

Avant lui, Mamadou Koulibaly, le président de l'Assemblée nationale et l'auteur du pamphlet « La guerre de la France contre la Côte d'Ivoire », avait déjà appelé à la haine contre la France, ses multinationales et sa presse qui « ont financé la rébellion et ternissent l'image de la Côte d'Ivoire ».

Citons encore les émissions de Hanny Tchellely, « Questions d'actualité » de Pierre Ignace Tressia et son patron Éloi Oulaï, qui ont servi de vecteur à une campagne qui, quel que soit le ressentiment de la Côte d'Ivoire contre la France, ne saurait trouver d'écho que dans le déferlement raciste des organisations nazies.

Plus grave, la FESCI a joué le rôle de troupes d'assaut qui intimidaient, maltrahaient et tuaient tous ceux qui n'étaient pas d'accord. Des syndicats, comme le SYNARES de Nyamien Messou, ont été mis à contribution au nom d'un anti-colonialisme naissant..

Les officiels du régime, Séry Bailly et Kadet Bertin (nous l'avons déjà cité et nous allons encore le faire), respectivement ministres de la Communication et de la Défense, ont multiplié les

attaques contre la presse internationale accusée dans un bel ensemble de jouer le jeu de l'opposition FDR et notamment de son responsable Alassane Ouattara, accusé sans surprise d'être une marionnette aux mains de l'étranger, comprenons ici la France.

Notre Voie, l'organe officiel du régime au pouvoir, donnait le ton dès le 23 septembre 2002. « Dans cette bataille qui s'annonce impitoyable, la Côte d'Ivoire n'a pas que pour seuls adversaires les terroristes. Elle en a d'autres et non des moindres. Il s'agit de la presse internationale, notamment les stations des radios BBC et RFI mais, aussi, l'AFP. Ces organes se sont installés dans une logique d'intoxication dont l'objectif est d'affaiblir le gouvernement dans la guerre que lui ont imposée les traîtres ».

Pourtant lorsqu'éclate l'affaire « IB », initiales du sergent-chef Ibrahim Coulibaly, cet opposant qui aurait tenté de recruter des mercenaires depuis Paris, le régime avait bien tenté de renouer les liens avec Paris et les attaques contre la presse avaient un moment cessé. Dès l'annonce de la mise en liberté provisoire du sergent-chef Ibrahim Coulibaly, les passions se déchaînaient de plus belle. *Notre Voie* dénonce la mise en valeur de l'opposition-rébellion par RFI. Le journal affirme qu'une vague de hold-up attribuée à la rébellion est minimisée par la

Deux magistrats parisiens accompagnés d'un expert en balistique se sont rendus récemment en Côte d'Ivoire pour procéder à la reconstitution du meurtre du journaliste français Jean Hélène.

Le procureur de la République de Paris, Yves Bot, était présent

La justice française se déplace en Côte d'Ivoire et RSF se porte partie civile

le 18 novembre aux côtés du juge d'instruction Patrick Ramael lors de la reconstitution

du meurtre du journaliste de RFI devant le siège de la Police nationale qui s'est

effectué sous l'autorité de la justice ivoirienne. Le parquet de Paris a ouvert le 24 octobre une information judiciaire pour meurtre après le dépôt d'une plainte de la famille du journaliste. De son côté, Reporters sans frontières (RSF) s'est constitué partie civile dans l'enquête.

radio française. « De là à demander au monde entier de faire plus confiance aux rebelles qu'au pouvoir démocratiquement élu et sans souillure d'Abidjan, il n'y a qu'un pas que le manque de courage a empêché ce journaliste de franchir », affirme *Notre Voie*.

Une bien curieuse enquête

Fait insolite, le commissaire Adjoussou Godefroi Désiré, qui a désarmé et arrêté le sergent Dago Séry Théodore, est démis de son poste de directeur général adjoint de la Police et muté à la tête d'un service qui n'existe pas encore : la direction pour le désarmement des armes légères.

À Abidjan, on murmure sous le manteau que le commissaire Adjoussou paye pour n'avoir pas su couvrir comme il le fallait le geste du sergent Dago Séry. La rumeur plus précise affirme qu'il n'aurait pas dû arrêter le policier. On aurait alors fait passer cet assassinat pour le geste des escadrons de la mort ou de bandits. C'est le supérieur hiérarchique direct du sergent Dago, le colonel Yapo Kouassi, directeur général adjoint chargé de la Sécurité publique, qui est devenu le nouveau directeur général de la Police nationale. Or le commissaire Adjoussou n'était justement pas le supérieur direct de ce policier et donc n'avait pas à être sanctionné pour ce meurtre. Il ne pouvait être puni que pour le fait de l'avoir arrêté.

Car Adjoussou Désiré était directeur général adjoint chargé de la Police économique, de la lutte contre la drogue et de la direction centrale de la Police judiciaire. Adjoussou a aussitôt saisi des chefs traditionnels de la tribu Abouré à laquelle il appartient pour intervenir auprès de la Première Dame qu'appartient elle-même à cette ethnie.



Simone Gbagbo

Simone Gbagbo a promis que le commissaire serait réintégré dans ses fonctions sans baisse de salaire. Mais tous les efforts de l'entourage du président portent sur la sauvegarde du soldat assassin.

L'instruction judiciaire a donc été savamment bâclée afin de permettre aux avocats du sergent d'aller vers l'acquiescement pour vice de forme. Tous les officiers de police nordistes ont été écartés de cette affaire permettant ainsi le contrôle de tous les enquêteurs.

De source bien informée, le sergent assassin, contrairement aux us et coutumes de l'armée en pareil cas, n'a pas été frappé. Mieux, il est traité comme un prince. Un compte bancaire lui a été officiellement ouvert par les « jeunes patriotes » et, surprise, ce compte est directement alimenté par les fonds de la présidence. Enfermé dans la prison militaire de la MAMA, il reçoit qui il veut. Aucune restriction ne lui a été imposée, ce qui est unique dans les annales judiciaires de la Côte d'Ivoire.

À la « Sorbonne », au Plateau, la ministre des Sports et des loisirs ivoiriens quid : les sports ivoiriens ou la ministre ivoirienne ? Geneviève Bro-Grébé, égérie des « Patriotes », s'enorgueillissait d'avoir rendu visite au sergent et de lui avoir apporté un gros plat de *tchèp djène* avec des poissons énormes. « Il grossit, a-t-elle précisé l'œil en fête. Bientôt on va le libérer », a-t-elle affirmé devant témoins. Tapé Koulou Laurent, le parrain des « Jeunes patriotes », lui est allé rencontrer le détenu dans sa cellule. Devant témoins, il l'a applaudi pour son geste. Il lui a même conseillé d'affirmer au tribunal que Jean Hélène l'avait traité

de « sale nègre » ce qui avait provoqué son geste assassin.

Et puis le quotidien du Front populaire ivoirien (FPI, au pouvoir), *Notre Voie*, annonçait la création d'un comité de soutien au meurtrier présumé de Jean Hélène : « L'entourage et même le témoin du drame ont confirmé que c'était un accident et non un meurtre prémédité, comme le font croire certaines personnes qui veulent profiter de cet incident malheureux pour régler des comptes », affirmait *Notre Voie*. Le journal citait le président de ce « collectif de soutien au sergent Séry Dago », Yves Lokpo Kassoum, qui craint « une forte pression de la communauté internationale » sur la justice ivoirienne.

De son côté, *Le National*, l'un des journaux les plus extrémistes à Abidjan, poursuivait ses violentes attaques contre Radio France International (RFI), la qualifiant d'« officine de renseignement du gouvernement français ».

Pourtant, les questions toutes simples que les Ivoiriens les plus honnêtes se sont posées sont celles énumérées par *africa.com*

« - Si le crime en question est un accident, pourquoi le policier a-t-il ôté la sûreté de son arme avant de se diriger vers le journaliste ?

- Pourquoi, si c'est un accident, l'arme a-t-elle tiré au coup par coup alors qu'en général elle tire par rafales ?

- Si c'est un accident, pourquoi y a-t-il eu une deuxième balle tirée ?

- Pourquoi le policier, après avoir tué le journaliste, n'est-il pas allé voir son chef hiérarchique ou le chef de poste, préférant s'adresser au directeur des Renseignements généraux de qui il ne dépend pas ?

- Pourquoi le directeur des Renseignements généraux, qui affirme dans son rapport d'audition que lorsque le policier est venu le voir la première fois il se trouvait dans un état d'ex-



Alassane D. Ouattara

citation extrême, l'a-t-il laissé repartir avec son arme ? »

Les réactions

Après l'annonce de l'assassinat de Jean Hélène, le RDR publiait un communiqué par la voix de son président Alassane D. Ouattara, évoquant sa consternation et son émotion. « Le RDR condamne sans réserve et avec force cet assassinat odieux qui atteste, si besoin en était encore, de l'insécurité endémique qui prévaut dans notre pays avec en prime l'impunité. Le RDR exige que toute la lumière soit faite sur les circonstances de cet acte qui contribue à ternir davantage l'image de notre pays. Le RDR exprime à la famille du défunt, à Radio France International ainsi qu'au gouvernement et au peuple français toute sa compassion à l'occasion de cette dure épreuve. En cette circonstance douloureuse, le RDR tient à assurer Radio France International, le gouvernement et le peuple français de sa solidarité pour le deuil qui les frappe. »

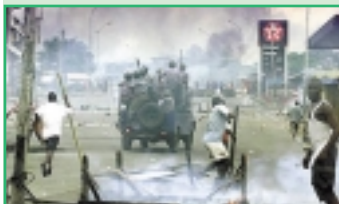
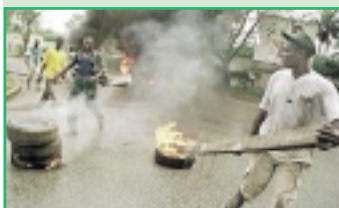
Mais déjà, l'entourage du président fait courir le bruit que Jean Hélène n'est pas simplement un journaliste. Il serait un agent de la DGSE, les services secrets français. Il aurait été envoyé en Côte d'Ivoire pour préparer l'ascension du RDR et de son président Ouattara.

Jean-Paul Gouteux, chercheur en entomologie médicale passionné d'Afrique, auteur de nombreux ouvrages sur le Rwanda, avait déjà dénoncé le supposé rôle de Jean Hélène au Rwanda l'accusant d'avoir édulcoré le rôle des génocidai-

Photos d'émeutes



anti françaises



res hutus lorsqu'il écrivait pour le quotidien *Le Monde*.

Le 31 mars 2000, la cour d'appel de Paris déboutait Jean-Marie Colombani, directeur du *Monde*, et Jacques Isnard, spécialiste du même journal pour les questions de défense, de leur assignation pour diffamation contre Jean-Paul Gouteux et son livre *Un génocide secret d'État. La France et le Rwanda 1990-1997*.

Tout au long du génocide perpétré d'avril à juin 1994 par le « Hutu Power » contre la communauté tutsie du Rwanda - grâce à la complicité active des autorités françaises -, *Le Monde* était accusé par Jean-Paul Gouteux d'avoir rendu compte de la situation avec une partialité envers le pouvoir français.

Le deuxième livre de Jean-Paul Gouteux, paru en 1999, était lui aussi assigné par le quotidien. La justice reconnaissait à l'auteur du livre *Un génocide secret d'État* le bénéfice de la bonne foi. Le tribunal de grande instance de Paris allait jusqu'à inscrire noir sur blanc, dans ses attendus, que les deux journalistes pouvaient à bon droit être qualifiés d'honorables correspondants des services français, DGSE en tête.

Ce qui n'enlève rien à l'indélicatesse de l'article de Jean-Paul Gouteux écrit peu de temps après l'inhumation de Jean Hélène et abondamment repris par la presse partisane du président Gbagbo.



général Robert Guéi

Les origines du drame

Les 18 et 19 septembre 2002, un coup d'état éclatait à Abidjan aussitôt attribué à Ouattara et à la France. Selon la presse fidèle au président Gbagbo, l'instigateur en était le général Robert Guéi, président de l'UDPCI (Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire), tué alors qu'il se rendait à la télévision pour faire sa déclaration de prise du pouvoir. Le général putschiste, de connivence avec le RDR, aurait été éliminé aussitôt après par des éléments fidèles à Alassane Ouattara si on en croit les proches du président.

Les présidents du PDCI et du RDR trouvaient refuge dans les ambassades du Canada et de l'Allemagne. Leur version était plus crédible. Les forces du président avaient tué le général Guéi.

Après un accord entre les autorités françaises et ivoiriennes, le docteur Ouattara gagnait la résidence de l'ambassadeur de France située dans le quartier Cocody-Ambassade, où se trouvent également celles du président de la République et de Monsieur Bédié.

C'est alors que la presse hostile à Ouattara a dénoncé la pré-

sence parmi les mutins du lieutenant-colonel Bouréima Kéré et du lieutenant Coulibaly Céleste J.M., deux officiers burkinabés qui seraient les aides de camp du président du Burkina Faso, Blaise Compaoré. Les journaux dénonçaient outre la main de la France, la présence de mercenaires burkinabés, maliens, sierra leonnais et libériens.

À la suite de ce coup d'état manqué, les escadrons de la mort mettaient les bouchées doubles éliminant nombre d'opposants.

50 personnes au moins étaient tuées par ces milices à Abidjan. Le vice-président du Mouvement ivoirien des droits de l'homme (MIDH), Ibrahima Doumbia, révélait alors que ces escadrons tuaient en toute impunité durant le couvre-feu. Les témoignages révélaient une situation affreuse. On retrouvait des corps partout jusque dans le quartier chic des Deux-Plateaux. La stratégie des escadrons était claire. Dans un premier temps, ils agissaient pour désorganiser les opposants. Les personnes arrêtées puis exécutées étaient celles capables de mobiliser la population. L'UDPCI (Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire) et le RDR (Rassemblement des républicains) comptaient dans leurs rangs la plupart des victimes. Les escadrons s'en prenaient aussi aux gens soupçonnés d'être du côté de la rébellion, enfin, aux gens du Nord et aux

La police parallèle du président Gbagbo avant l'apparition des escadrons de la mort

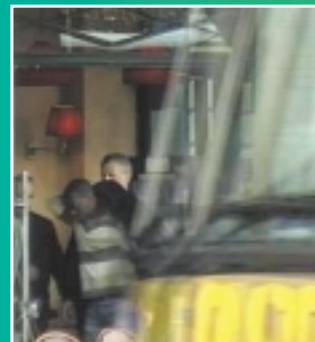
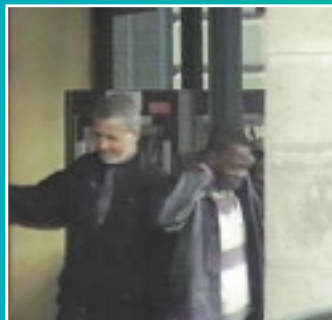
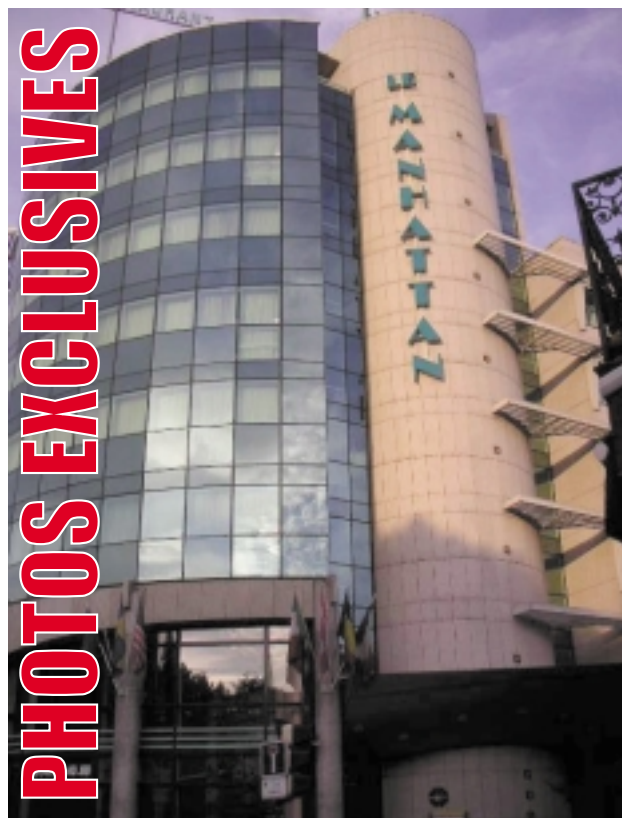


Selon une enquête menée par la Ligue des droits de l'homme, Laurent Gbagbo, alors soutenu par la France, avait repris à son compte la « Cellule de coordination et d'exploitation de renseignements » située à la

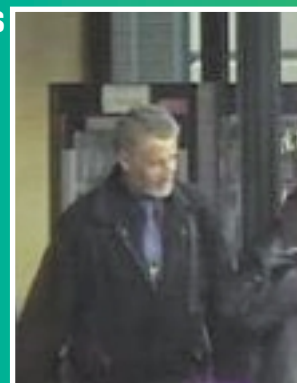
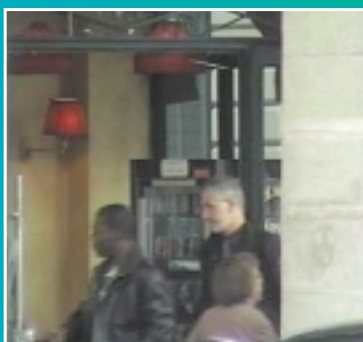
présidence. La Ligue obtient en 2001 le témoignage de six civils et militaires, enlevés, séquestrés et battus « au siège » entre le 31 janvier et le 9 avril 2001. D'autres militaires dégoûtés par ces méthodes radicales apportaient leur pierre à l'enquête..

Le « service » comme

l'appellent les militaires, était divisé en deux branches. La section « renseignement » avec un effectif de 80 personnes et celle de la « radio » avec 20 personnes. C'est cette branche qui sera affectée à l'écoute des téléphones portables et ce sont ses membres qui intercepteront la conversation de Jean Hélène.



**Daragon Jr Louis,
lors de son récent passage à Paris**



étrangers. Les gens dont les noms sont à consonance musulmane étaient des cibles potentielles.

La police parallèle appelée « Cellule de coordination et d'exploitation de renseignements » (CCER), mise en place sous le régime d'Houphouët Boigny à partir de 1984, avait cessé son activité illégale pour être remplacés par les escadrons et autres barbouzes autrement plus redoutables. Néanmoins la direction des opérations restait en partie entre les mains des militaires.

Les escadrons de la mort à l'œuvre

Or, au fil des jours, la situation se décantait. Le pauvre Jean Hélène quittait la terre ivoirienne pour Mulhouse sans même qu'un représentant du président se soit déplacé. Et de nouvelles rumeurs éclairantes permettaient de mieux cerner l'assassinat. Ainsi le sergent Dago Séry appartenait-il en fait à un corps d'élite : la Brigade de la surveillance des personnalités (BSP) créée en 2001 selon le moule ethnique du FPI.

Cette brigade serait composée majoritairement de membres de la tribu du président Laurent Gbagbo, ceux qui présentaient un critère de loyauté et de fidélité absolu au président. Le

Front populaire ivoirien tire d'ailleurs l'essentiel de son recrutement militant et militaire du tribalisme.

Dago Séry aurait été vu scandant « Gbagbo ! Gbagbo ! », lors de la remise des épaulettes de sa promotion, bien qu'il n'ait pas fini sa formation. Ce n'était donc pas un petit sergent venu de nulle part mais bien le pur produit du système de « résistance patriotique ».

Le chef de l'État lui-même avait offert sa caution à ces jeunes tout au long de la préparation psychologique ayant conduit à l'assassinat de Jean Hélène. Ne disait-il pas : « Si je n'étais pas président, je serais avec vous dans la rue » ?

Ne s'était-il pas indigné avec hauteur lorsque le président Chirac avait dénoncé les escadrons de la mort, prétendant qu'ils n'existaient pas alors que leur direction se trouvait dans son entourage ?

Alors bien sûr il y avait eu ces assassinats encombrants. Les politiques comme ceux du comédien Camarah Yéréfê dit H, de Benoît Dakoury, de Téhé Émile, du général Guéi Robert. Il y avait eu la tentative d'assassinat du président du RDR, Alassane Ouattara et les attaques contre les intérêts français.

La campagne contre les musul-

mans avait créé son dégât collatéral avec l'assassinat en mars 2003 de l'ambassadeur d'Arabie Saoudite à Abidjan. La mort d'Hélène a eu une conséquence désastreuse et humiliante : la visite du président Gbagbo prévue en novembre à Paris a été repoussée en janvier par un Jacques Chirac excédé.

Un coup dur pour Abidjan qui avait espéré rentrer en grâce après la tourmente de l'après-Marcoussis, ces accords qui avaient vu d'une certaine manière la victoire de « la créature de la France », Alassane Ouattara. C'est alors que l'entourage du président a décidé de lancer une opération « homo », c'est-à-dire homicide, contre Alassane Ouattara qui se trouvait alors à Paris.

Les artisans du complot

Mais échaudé par un précédent échec, il désirait profiter du savoir de ces professionnels qu'on désigne sous le nom de « chiens de guerre », ses intermédiaires afin de recruter des mercenaires

Un proche de la famille de Gbagbo, Assi Prudence, nom de code Yves, et un ancien cadre de Thomson, Daragon Jr Louis, nom de code Paul, prenaient contact avec le merce-

naire le plus connu du monde mais aussi le plus âgé, Bob Denard en février 2003.

Le vieux pirate à la retraite recevait la somme de 600 000 € pour éliminer Alassane Ouattara, ce que Denard ne refusait pas. Le contrat est d'ailleurs toujours valable. Mais le monde des mercenaires est truffé d'agents secrets, notamment français, et l'information remontait jusqu'à la DGSE. Aussitôt Ouattara était protégé nuit et jour par 3 policiers français !

Depuis le mois de février 2003, Assi Prudence logeait dans une chambre à l'hôtel Manhattan au 115, avenue Gabriel-Péri, 93400 Saint-Ouen, tél. +33 (0)1 41 66 40 00, chambre 507, et pouvait être joint aux numéros +225 5 05 01 11 31 / +33 (0)6 09 21 82 88.

Daragon logeait chez lui au 82, boulevard d'Ornano dans le 18^e et était constamment joignable sur son téléphone mobile .

Jean Hélène était alors sous la surveillance de l'ancienne cellule radio dont le travail consistait uniquement à intercepter des gens (hommes politiques, journalistes, etc.) qui les intéressent. Malheureusement Jean Hélène, qui avait appris l'existence de ce contrat passé avec Denard, en avait parlé sur son portable et s'appêtait à sortir l'affaire publiquement. On

imagine l'impact international désastreux pour le président. S'adresser à Denard, l'homme à tout faire de la France... Le mercenaire. C'est alors que la décision a été prise d'éliminer purement et simplement le journaliste et certains informateurs. Ce qui fut fait.

L'interception de la discussion avait été faite grâce à une jeep de marque Cherokee de couleur bleue équipée d'appareils d'écoute sophistiqués et de micros directionnels à longue portée, qui circulait dans les rues d'Abidjan.

La décision a été prise dans l'entourage du conseiller Bertin Kadet, dont le titre exact (et il y tient particulièrement) est « Conseiller spécial de Monsieur le président de la République, chargé de la Défense, de la Sécurité et des Équipements », dont on se souvient qu'il sera un des premiers à arriver sur les lieux du crime. Ses numéros de téléphone étaient les suivants : 00 225 07 67 38 38, 00 225 00 11 40, 00 225 22 44 35 62 (bureau), 00 225 22 44 35 57 (domicile). Il est tout simplement chargé de toutes les opérations spéciales qu'on désigne généralement comme des basses œuvres. Il a pour conseillers les

nommés Jean-Yves Garnaud et Alain Chaumier, des anciens de sociétés privées de sécurité. à Paris. Le premier est un ancien de la célèbre société de sécurité Century. Le second a connu quelques déboires lors de l'affaire Pelat, cet ami si proche de François Mitterrand accusé de délit d'initiés.

Ce sont eux qui effectuaient la liaison avec le vieux Bob sur place. Leur budget conséquent s'élevait à 2 733 000 euros (pardonnez du peu) avec 58 000 euros pour les imprévus et 987 000 euros de « détails personnels ».

L'exil suisse du docteur Ouattara

Voilà les raisons qui ont valu à Jean Hélène deux balles dans la tête un soir d'octobre à Abidjan.

Sa mort a suscité beaucoup de remous et une grande colère du président Français. Depuis, Alassane Dramane Ouattara, président du Rassemblement des républicains (RDR), a quitté la France.

Il avait déjà abandonné, au début de l'affaire « IB », sa résidence huppée de Mougins, dans le sud de la France. Il avait alors gagné son hôtel particulier parisien où il était constamment surveillé par ses

trois cerbères policiers. Depuis, il a gagné la Suisse vraisemblablement afin d'éviter des problèmes à la France alors que commence le travail d'enquête du juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière, après les différentes mises en examen, ainsi que les indices concordants qui mènent d'ores et déjà à Alassane Ouattara, dans l'affaire « IB ». D'après nos informations, des consignes ont été données par l'Élysée à ses soutiens au sein de la majorité UMP.

Avant de partir, Alassane Ouattara a eu un tête-à-tête avec le ministre français de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy. Le sujet abordé par les deux personnalités aurait été en rapport avec le coup d'état déjoué depuis Paris plus connu sous le nom d'affaire « IB ».

L'affaire s'est en effet un peu plus compliquée depuis que la Russie et les États-Unis ont fait savoir qu'ils n'appréciaient pas le soutien de la France à Ouattara. C'est pourquoi Sarkozy aurait prévenu ce dernier des intentions de la France

d'aller au bout dans cette affaire.

Jean Hélène repose aujourd'hui en paix et observe avec ironie cette humanité qui n'a de cesse de se déchirer. La France tente de garder son pré carré dans une Afrique soumise aux pressions russes, américaines et chinoises. La vieille puissance coloniale perd du terrain. L'assassinat de Jean Hélène, comme hier celui du juge Borel, démontre que les colonisés d'hier ruent dans les brancards espérant vraisemblablement jouer la concurrence des riches nations lancées dans une nouvelle conquête de l'Afrique. Il n'empêche que Jean Hélène est mort pour avoir voulu faire son métier.

Quant au contrat posé sur la tête du docteur Ouattara, il a été payé et il risque fort d'être exécuté.

COTTEN INVESTMENTS LTD
c/o Pigeons S.A., 11, rue de Candolle - 1205 Genève
Tél: 41.22.819.08.19 - Fax: 41.22. 311.51.05

Présidence de la république de côte d'ivoire
M. Bertin KADET
Conseiller Spécial Chargé de la Défense, de la Sécurité
et des équipements militaires
Abidjan
CÔTE D'IVOIRE

Genève, le 8 avril 2003

FACTURE PROFORMA POUR EQUIPEMENT SECURITE PRESIDENTIELLE

20 balises locasat
système complet
1 ordinateur
1 PC
1 GSM
Programme

Prix : 169 450 Euros
(Cent soixante neuf mille quatre cent cinquante Euros)

GARANTIE : 1 an contre tout vice ou défaut de fabrication

Fayable auprès de l'UBS SA, 1211 Genève 2, en faveur du compte Cotten Investments LTD n° 279-C0647203

Présidence de la République de Côte d'Ivoire
M. Bertin KADET
Conseiller Spécial de Monsieur le Président de la République
Chargé de la Défense, de la Sécurité et des équipements militaires
Abidjan
CÔTE D'IVOIRE

Ilg - Entretien et réparations		
Véhicules	Forfait	12 000
Équipements Informatiques	Forfait	6 000
Équipements télécom	Forfait	6 000
Matériel de bureau	Forfait	3 000
Motos	Forfait	4 000
Total		31 000
Ih - Assurances		
Motos	20	2000
Véhicules	20	10 000
Pourboires	Forfait	5 000
Dons	Forfait	5 000
Total		22 000
Iii - Salaires		
Rémunération des dirigeants non salariés	Forfait	30 000
Frais de personnel	60	987 000
Total		1 017 000
Détail personnel		
Cadres supérieurs	2	168 000
Cadres moyens	3	117 000
Cadres subalternes	10	270 000
Agents	45	432 000
Total		987 000
TOTAL FONCTIONNEMENT	2 001 500	
RECAPITULATION		
IMMOBILISATION	681 500	
FONCTIONNEMENT	2 001 500	
IMPREVUS	50 000	
TOTAL GENERAL	2 733 000 Euros	

Le présent budget prévisionnel est arrêté à la somme de : deux millions sept cent trente trois mille Euros.